

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 1996- N° 3

MEMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 standard à St-Etienne
GENDARMERIE	17 ou 77 27 07 80
E.D.F URGENCES - DEPANNAGE	77.27.07.20
E.D.F. RENSEIGNEMENTS	77.27.43.50
CISE	77.65.40.33
ECOLE	77.27.83.48
MEDECINS A FEURS	
Docteur Jacques MOULARD	77.27.51.65
Docteur Françoise WILHEM NENOT	77.27.00.34
Docteur Jean Luc BRUNET	77.27.02.94
Docteur Jacques PETIT) Docteur Jean Paul JURINE)	77.26.05.17
Docteur Sylvie FAIVRE) Docteur Christine COQUELET)	77.27.04.80
Docteur Jean Pierre SOCIAS	77.27.05.33
Docteur Laure GAUTHIER LAMBERT	77.27.05.50
Docteur Philippe PEYRARD	77.27.02.98
STANDARD MEDECINS DE GARDE	77.27.02.02
CENTRE HOSPITALIER DE FEURS	Standard 77.27.54.54 Urgences 77 27 52 00
Monsieur le Maire	77.27.82.80
Monsieur le Premier Adjoint	77.27.84.10
Mairie de Poncins	Téléphone 77.27.80.09 Télécopie 77 27 86 94
Heures d'ouverture de la Mairie :	
Lundi	15 H - 17 H
Mardi	15 H - 18 H
Jeudi	15 H - 17 H
Vendredi	15 H - 19 H

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'occasion de ce bulletin estival, je voudrais évoquer la mémoire de plusieurs Poncinois qui nous ont quittés récemment, laissant leurs proches dans la peine :

Mme Maria SALET, Melle Marguerite GONON, Mr René BLACHON, Mr Marc FOURNY, Mr Fleury MERIGNEUX et Mr Pierre BRUNEL.

Ayons une pensée particulière pour toutes ces familles endeuillées.

Après une année de fonctionnement, le Conseil Municipal installé en juin 1995 poursuit avec sérieux et dans une ambiance sereine l'étude et la réalisation des objectifs qu'il s'était fixés :

- Réfection de la salle de classe de Mme Marie-Jo SABY au cours de l'été 96.
- Achat d'un tracteur équipé de divers accessoires pour l'entretien des espaces verts et bordures de chemins.
- Etude des différents projets d'extension de la Mairie.
- Choix et approbation du projet de Mr CREMONESE qui consiste en trois points :
 - * Grosses réparations des bâtiments Mairie et Ecole (Mme SABY) : remplacement des ouvertures, réfection des toitures et enduits.
 - * Extension de la Mairie : création d'un bâtiment attenant côté ouest.
 - * Restructuration de la Mairie : modification de l'aménagement actuel.
 - * Aménagement des abords et accès de la Mairie.

Ces réalisations devraient débiter à l'automne 1997, ce qui ne permettra pas à Mme Georgette PUZENAT d'en "profiter".

En effet, une page de l'histoire de notre commune se tourne avec le départ à la retraite de notre fidèle Secrétaire de Mairie. Pendant 33 ans Mme G. PUZENAT a travaillé inlassablement au service de la Commune, avec compétence et dévouement. Par ailleurs, d'une grande générosité, Mme G. PUZENAT a souvent aidé les Poncinois dans des tâches et des démarches sans grand rapport avec son activité de Secrétaire de Mairie.

Grâce à toutes ses connaissances et à sa disponibilité, son aide me fut particulièrement précieuse au début de mon mandat de Maire et je tiens à l'en remercier très sincèrement.

Après six mois de travail en commun, Mme Chantal MERIGNEUX vient de prendre la succession de Mme Georgette PUZENAT au secrétariat de Mairie. La mission est complexe et variée et je lui souhaite de bien s'adapter au nouveau rôle qui est désormais le sien au sein de notre commune.

Les beaux jours sont de retour, alors je vous souhaite à tous de très bonnes vacances !

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire
Canton de FEURS

COMMUNE DE
PONCINS
42110

PONCINS, le 29 février 1996

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion Ordinaire du 26 février 1996

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 février 1996 sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents à l'exception de Madame Chantal POYADE et de Madame Véronique MOULARD qui avaient donné respectivement pouvoir à Monsieur Pierre POMMIER et Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 1995,

2° **DESIGNE** par 8 voix, Madame Marie-Christine LAMOUREUX-BRUNON comme aide-maternelle à l'école.

Mademoiselle Valérie BLANCHON ayant obtenu 3 voix,

Madame Irène DURRET ayant obtenu 2 voix,

Madame Colette BLANCHON ayant obtenu 1 voix,

Mademoiselle Patricia SALLET ayant obtenu 1 voix.

3° **DECIDE** la rénovation de la salle de classe de Madame SABY et **APPROUVE** par 11 oui et 4 abstentions, les devis concernant cette rénovation, à savoir :

- SALLET J. F. (électricien) 07 830.00 F H.T.

- PLASTIBAIE (ouvertures) 33 696.00 F H.T.

- LACONDEMINE (plomberie) 06 755.00 F H.T.

- MOULARD (maçonnerie) 23 975.03 F H.T.

- DUCHE (platerie-peinture) 48 440.17 F H.T.

soit : TOTAL H.T. = 120 696.20 F - TOTAL T.T.C = 145 559.62 F

Une subvention sera demandée au Conseil Général.

4° **DECIDE** l'acquisition d'un matériel pour l'entretien des équipements sportifs (tracteur équipé d'accessoires de tonte, débroussaillage et nivellement du terrain de football et **APPROUVE** par 14 oui et 1 abstention, le devis des ETS GUBIEN FEURS (Loire) s'élevant à 133 200 F H.T. soit 160 639.20 F T.T.C.. Une subvention sera demandée au Conseil Général.

5° **ACCEPTE** la demande de résiliation du bail de droit de chasse consenti à Monsieur Roger POULARD.

6° **DIFFERE** l'étude d'un blason de la commune par Madame BARBAS.

7° **DECIDE** l'acquisition auprès des ETS SABY d'un lecteur de CD pour la salle communale. La dépense s'élevant à 1 190 F T.T.C.

.../...

8° EST INFORME :

- du versement des subventions :- Eclairage public "Goincet" 10 636 F
- Réfection local technique 32 490 F
- que l'intermunicipalité de boules, organisée par la commune de MIZERIEUX, aura lieu le samedi 07/09/96 sur le boulodrome de CLEPPE.

9° ACCEPTE le remboursement par GROUPAMA, suite à des dégats :

- FAX 75.40 F, Porte cantine et jeu de boules 4 519.84 F.

10° RENOUELLE le contrat de prêt à usage à Monsieur CHARRASSIN Robert.

11° PREND CONNAISSANCE :

- d'une pétition des habitants des Baraque du Lignon demandant :
 - * la limitation de vitesse sur la RN 89
 - * l'interdiction de doubler sur la RN 89
 - * la pose de panneaux du lieu-dit "Les Baraques du Lignon"
 - * l'installation d'un éclairage public. Une demande sera faite auprès de la Direction Départementale de l'Equipement, subdivision de FEURS.
- d'un courrier de Monsieur André DUBIEN concernant l'assainissement de deux parcelles de terrain situées au lieu-dit "Les Varennes".
- du compte rendu de la visite des délégués départementaux de l'Education Nationale.
- que que la commune doit assurer une permanence au stand de l'intercommunalité pendant le Comice de FEURS, le samedi 16 mars de 14 h à 15 h 30. Madame Florence THIOLLIER et Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE sont désignés.
- des comptes-rendus de diverses réunions et de divers travaux.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 29 février 1996

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire
Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
PONCINS
42110

Réunion Ordinaire du 25 mars 1996

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire :

1° **EST INFORME**, par lettre en date du 22 mars 1996, de la démission de Madame Chantal POYADE, du Conseil Municipal,

2° **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 26/02/96,

3° **APPROUVE**, à la majorité, 10 voix pour, 2 abstentions, le compte administratif de l'année 1995, à savoir :

Dépenses de fonctionnement	1 693 216.59 F
Recettes de fonctionnement	2 020 902.39 F
Excédent de fonctionnement	327 685.80 F

Dépenses d'investissement	2 131 868.72 F
Recettes d'investissement	1 929 602.18 F
Déficit d'investissement	202 266.54 F

4° **APPROUVE**, à la majorité, 11 voix pour, 2 abstentions, le compte de la gestion établi par Monsieur le Receveur Municipal,

5° **FIXE** pour 1996 les taux des quatre taxes, à savoir :

DESIGNATION	TAUX	BASES	PRODUIT
DES			
TAXES			CORRESPONDANT
Taxe d'habitation	6.30 %	3530000	222390
Foncier bâti	8.50 %	2068000	175780
Foncier non bâti	29.00 %	490000	142100
Taxe professionnelle	11.00 %	1270670	139774
		TOTAL	680044

6° **FIXE** la redevance des ordures ménagères à :

- 460 F pour les ménages et les résidences secondaires,

- 220 F pour les personnes seules en résidences principales,

7° **ETUDIE** et **VOTE**, à la majorité, le budget primitif qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

- section de fonctionnement 1 999 386 F

- section d'investissement 1 064 529 F

Programme d'investissement :

- 1642 Remboursements emprunts (capital) 247 263 F

- 77-2157 Matériel de voirie 170 000 F

.../...

- 78-2111	Acquisition terrains	15 000 F
- 78-2313	Construction Mairie (étude projet)	15 000 F
- 79-2173	Matériel bureaux école	15 000 F
- 79-2313	Travaux classe Madame SABY	150 000 F
- 82-2178	Autre matériel salle communale	5 000 F
- 93-2315	Voirie Les Bruyères-Chemin Damas	245 000 F

8° **ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux Sociétés Locales et diverses organisations, à savoir :

- Association Culturelle Poncinoise	1 000 F
- Amicale boule Poncinoise	1 000 F
- Club des Jeunes de Poncins	1 000 F
- Association Poncinoise des Anciens Combattants	300 F
- Conseil Parents 'd'Elèves	5 500 F
- Fanfare	2 100 F
- Football Club de la Plaine	2 100 F
- Comité des Fêtes	300 F
- F.N.A.C.A.	300 F
- Comité de la Foire	500 F
- G. V. P.	1 000 F
- Pétanque Poncinoise	1 000 F
- Anciens Prisonniers de Guerre	300 F
- Groupement défenses rats musqués	600 F
- Tennis Club Poncinois	1 500 F
- Classe de mer	6 000 F
- Transports Laurendon (marché FEURS)	3 640 F
- Ramassage Scolaire CPE CES FEURS Rive Gauche	3 800 F
- A. D. M. E. R. du Pays d'Urfé ARTHUN	100 F
- Amis de la Médiathèque (Bibliobus)	200 F
- Fol U. S. E. P. Feurs	500 F
- La Prévention Routière	100 F
- Vie Libre	150 F
- A. D. A. P. E. I.	700 F
- ADHAMA	300 F
- Association Le Colombier	300 F
- OGEC Ecole privée	1 300 F
- Centre de Formation MORNAND	100 F
- C. F. A. Mouliniers	100 F

9° **ETUDIE** et **VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 96 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

exploitation	178 693 F
investissement	96 670 F

10° **ADOPTE**, à l'unanimité, les durées d'amortissement de l'assainissement définies par le Percepteur, à savoir :

- stations	40 ans
- réseau	50 ans
- matériel	10 ans

.../...

11° FIXE à 7 000 F la participation de la commune pour l'achat du feu d'artifice,

12° DECIDE de mettre à l'enquête d'utilité publique des échanges de terrains avec Madame GUERIN et Madame BICHON Max,

13° DEMANDE le versement du solde de la subvention de l'assainissement du hameau de Vizézy sur le budget général de la commune,

14° PREND CONNAISSANCE des courriers :

- * de Mesdames Yvette FOYATIER et Laurence THIOLLIER pour le poste d'Aide Maternelle à l'école,
- * de Monsieur et Madame GRANDVAUX concernant une demande de scolarisation à l'école du 8 mai à FEURS de leur fille Chloé. Le Conseil Municipal refuse de payer cette scolarisation.
- * de Monsieur et Madame SCHILLER concernant les aboiements de chiens,
- * du Conseil Général acceptant de vendre à la commune les artéριοles du Canal du Forez et concernant le bocage forézien,
- * de la Brigade de Gendarmerie concernant les heures de fermeture des bals,
- * des résultats du concours départemental du fleurissement. La commune se classe 6ème dans la catégorie des communes de 501 à 1 000 habitants.

15° EST INFORME :

- * que le projet de logements locatifs n'est pas retenu par la Préfecture,
- * que le montant des frais de scolarisation à l'école publique de FEURS s'élève à 2 945 F par élève,
- * que la participation communale à la restructuration du Collège "Le Palais" à FEURS s'élèvera à 12 512 F pour 1996 et 12 040 F pour 1997,
- * que les subventions du Conseil Général inférieures à 50 000 F sont gérées par le Conseiller Général du Canton,
- * de la création de la radio "PYTAGOR" au Collège de BALBIGNY dont la fréquence est 94.5 MHZ
- * des compte-rendus de diverses réunions et de divers travaux.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 27 mars 1996

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire
Canton de FEURS

COMMUNE DE
PONCINS
42110

PONCINS le 23 mai 1996

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion Ordinaire du 20 mai 1996

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire :

- 1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 25/03/96,
- 2° **DECIDE**, à l'unanimité, de confier le projet de restructuration de la mairie à Mr CREMONESE, architecte à BOEN. Le Conseil Municipal rencontrera Mr CREMONESE le 28 mai en mairie.
- 3° **DECIDE**, à l'unanimité, de créer un poste d'Agent Administratif,
- 4° **DECIDE**, dans le cadre de la voirie communale et rurale, de demander une étude à la D.D.E. pour le chemin de Vizézy. Pour la préparation du programme 97, les dossiers sont à envoyer avant le 1er septembre 96,
- 5° **ACCEPTE** le devis de Mr J.L. ROSE, d'un montant de 890 F H.T. pour la pose d'une plaque en inox sur la table de la cuisine à la cantine,
- 6° **ACCEPTE** les conclusions des deux enquêtes concernant les échanges de chemins entre Mme GUERIN et la commune, et Mme BICHON Max et Mr BICHON Paul et la commune,
- 7° **ADHERE** au Club MAGEL, Club des utilisateurs des matériels informatiques MAGNUS,
- 8° **DESIGNE** différents délégués, à savoir :
 - Mr CHEBANCE Jean-Pierre, Délégué suppléant au SICTOM
 - Mme THIOLLIER Florence, Déléguée C.C.A.S. en remplacement de Mme POYADE Chantal,
 - Mr SIMON Adrien et Mr BLANCHON Jean-Paul délégués SICMMAT espace rural,
- 9° **ACCEPTE** le retrait du SICTOM de certaines communes : BELLEGARDE, ST ROMAIN-LE-PUY et la Communauté de Communes du Pays d'Astrée,
- 10° **PREND CONNAISSANCE** de divers courriers :
 - du Maire de FEURS, du Maire de SALVIZINET, du Maire de ST MARTIN-LESTRA concernant la restructuration du Collège "Le Palais",
 - de SARL Luc MOULARD qui recherche un terrain pour la construction d'un dépôt et d'un bureau,
 - de la Pétanque Poncinoise demandant une prise d'eau sur le terrain de pétanque,
 - du Sou des Ecoles de FEURS désirant utiliser les installations du Lignon pour le Camp de vacances qui se déroulera du 08/07/ au 26/07/96,
- 11° **EST INFORME** :
 - que le Conseil Général attribue une subvention de 64 491 F pour les travaux de la classe de Mme SABY,
 - d'une demande de subvention pour l'échange scolaire FEURS-OLCHING. Le Conseil Municipal ne donne pas suite.
 - qu'une cérémonie à l'occasion de la Fête des Mères aura lieu le dimanche 2 juin,
 - des compte-rendus de diverses réunions et de divers travaux

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 23 mai 1996

Le Maire

J. Duché

FINANCES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SICTOM)

La commune de Poncins adhère depuis plusieurs années au SICTOM qui collecte les ordures ménagères une fois par semaine et assure deux fois par an le ramassage des objets encombrants.

Chaque année le SICTOM adresse à la commune une facture globale au prorata du nombre d'habitants : la commune souhaitant équilibrer les comptes, en recettes et en dépenses, fixe chaque année le montant de la redevance.

Les tarifs sont calculés selon deux critères :

- Personnes seules en résidence principale
- Familles en résidence principale ou en résidence secondaire

Le coût de la collecte et du traitement croît d'année en année ainsi que l'indique le tableau ci-dessous

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Personne seule	140	145	155	180	195	210	220
Ménage ou résidence secondaire	240	250	270	305	350	400	460
REDEVANCE VERSEE AU SICTOM	66970	72861	72906	85934	97404	111209	130623

En 1996, il y a : 273 ménages ou résidences secondaires
27 personnes seules

Nous devons verser au SICTOM : 130 623 F

ainsi répartis : 460 F x 273 = 125 580 F
220 F x 23 = 5 060 F

IMPOTS LOCAUX

Les impôts locaux proviennent de 4 taxes :

- Taxe d'habitation (T.H.)
- Foncier non bâti (F.N.B.)
- Foncier bâti (F.B.)
- Taxe Professionnelle (T.P.)

Les bases de ces 4 taxes sont fixées par les Services du Cadastre, et chaque année le Conseil Municipal en fixe le taux, ce qui donne le produit revenant à la Commune : Produit = Base x Taux.

Depuis 1989, les taux communaux étaient inchangés. En 1996 le taux de la Taxe d'habitation est passé de 6 à 6.3% et celui du Foncier Bâti de 8.26 à 8.5%, les autres demeurant stables. Le produit supplémentaire de cette augmentation permettra de faire face à des investissements dont la Commune a besoin.

	1988			1989			1990		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
	T.H.	2719000	6	163140	2812990	6	168779	2887000	6
F.B.	1402000	8.26	115805	1472310	8.26	121613	1550000	8.26	128030
F.N.B.	478670	30.54	146186	471390	29	136703	480420	29	139322
T.P.	703280	13	91426	690990	11	76009	771280	11	84841

TOTAL

516557

503104

525413

	1991			1992			1993		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
	T.H.	3209000	6	192540	2975000	6	178500	3104000	6
F.B.	1676850	8.26	138508	1716000	8.26	141742	1778000	8.26	146863
F.N.B.	497850	29	144376	490000	29	142100	491000	29	142390
T.P.	850400	11	93544	1015040	11	111654	1068230	11	117505

TOTAL

568968

573996

592998

	1994			1995			1996		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
	T.H.	3378000	6	202680	3440000	6	206400	3530000	6.3
F.B.	1939000	8.26	160161	2013000	8.26	166274	2068000	8.5	175780
F.N.B.	491000	29	142390	491000	29	142390	490000	29	142100
T.P.	1073020	11	118032	1069330	11	117626	1270670	11	139773

TOTAL

623263

632690

680043

BUDGET PRIMITIF 1996

Ce budget, voté par le Conseil Municipal en mars 1996, définit les prévisions de dépenses et de recettes de la Commune pour l'année, en Fonctionnement et en Investissement. Si besoin, ce budget pourra être ajusté lors du vote du Budget Supplémentaire en octobre 1996.

Le plan comptable des communes ayant changé, la nomenclature des chapitres et articles a été modifiée. Si vous souhaitez avoir des explications ou des renseignements, n'hésitez pas à consulter la Mairie qui se tient à votre disposition.

SECTION DE FONCTIONNEMENT Vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Pour mémoire	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
011	Charges à caractère général	529 000.00 F	533 113.00 F	533 113.00 F
012	Charges de personnel	614 000.00 F	590 000.00 F	590 000.00 F
65	Autres charges gestion courante	431 000.00 F	509 493.00 F	509 493.00 F
66	Charges financières	272 000.00 F	213 351.00 F	213 351.00 F
67	Charges exceptionnelles	35 789.00 F	6 000.00 F	6 000.00 F
022	Dépenses imprévues Fonct	3 000.00 F	8 507.00 F	8 507.00 F
023	Virement à la sect ^o d'investis.	0.00 F	138 922.00 F	138 922.00 F
	Dépenses reportées	1 884 789.00 F	1 999 386.00 F	1 999 386.00 F
	TOTAL DE LA SECTION	1 884 789.00 F	1 999 386.00 F	1 999 386.00 F

Chapitres	Libellés	Pour mémoire	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
013	Produits de gestion courante	181 000.00 F	145 640.00 F	145 640.00 F
73	Impôts et taxes	714 769.00 F	760 078.00 F	760 078.00 F
74	Dotations, subventions	520 314.00 F	542 982.00 F	542 982.00 F
75	Autres produits de gestion coura	60 000.00 F	82 000.00 F	82 000.00 F
77	Produits exceptionnels	3 000.00 F	3 000.00 F	3 000.00 F
014	Atténuation de charges	85 000.00 F	138 000.00 F	138 000.00 F
	Recettes reportées	1 564 083.00 F	1 671 700.00 F	1 671 700.00 F
002	Excédent antérieur reporté Fonc	317 496.00 F	327 686.00 F	327 686.00 F
	Recettes reportées	317 496.00 F	327 686.00 F	327 686.00 F
	TOTAL DE LA SECTION	1 881 579.00 F	1 999 386.00 F	1 999 386.00 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Dépenses	Pour mémoire	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
011	Charges à caractère général	529 000.00 F	527 113.00 F	527 113.00 F
60222	produits d'entretien	0.00 F	3 000.00 F	3 000.00 F
60611	eau & assainissement	50 000.00 F	20 000.00 F	20 000.00 F
60612	energie-électricité	100 000.00 F	130 000.00 F	130 000.00 F
60618	autres fournitures	7 000.00 F	7 000.00 F	7 000.00 F
60621	combustibles	2 000.00 F	2 000.00 F	2 000.00 F
60622	carburants	1 000.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
60631	fournitures d'entretien	3 000.00 F	0.00 F	0.00 F
60632	f. de petit équipement	15 000.00 F	15 000.00 F	15 000.00 F
60633	f. de voirie	5 000.00 F	5 000.00 F	5 000.00 F
60636	vêtements de travail	1 000.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
6064	fournitures administratives	15 000.00 F	15 000.00 F	15 000.00 F
6067	fournitures scolaires	30 000.00 F	30 000.00 F	30 000.00 F
61521	entretien de terrains	15 000.00 F	15 000.00 F	15 000.00 F
61522	entretien de bâtiments	45 000.00 F	45 000.00 F	45 000.00 F
61523	entretien de voies et reseaux	90 000.00 F	92 113.00 F	92 113.00 F
61551	Entretien matériel roulant	40 000.00 F	20 000.00 F	20 000.00 F
6156	maintenance	0.00 F	20 000.00 F	20 000.00 F
616	Primes d'assurances	20 000.00 F	20 000.00 F	20 000.00 F
6182	doc. générale et Technique	1 000.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
6225	Indemn. comptable,régisseur	0.00 F	3 000.00 F	3 000.00 F
6231	annonces et insertions	5 000.00 F	4 000.00 F	4 000.00 F
6232	fêtes et cérémonies	53 000.00 F	50 000.00 F	50 000.00 F
6247	transp.collectifs	4 000.00 F	4 000.00 F	4 000.00 F
6261	frais d'affranchissement	3 500.00 F	0.00 F	0.00 F
6262	frais de télécommunication	3 500.00 F	4 000.00 F	4 000.00 F
6288	autres services	8 000.00 F	8 000.00 F	8 000.00 F
63512	taxes foncières	9 000.00 F	9 000.00 F	9 000.00 F
6353	impôts indirects	800.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
6354	droits d'enregistrement	900.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
6358	autres droits	1 300.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
012	Charges de personnel	614 000.00 F	570 000.00 F	570 000.00 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Dépenses	Pour mémoire	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
6336	cotisation CNG,CG de la FPT	3 000.00 F	3 000.00 F	3 000.00 F
64111	Rémunération principale PT	390 000.00 F	230 000.00 F	230 000.00 F
64131	Rémunération principale PNT	76 500.00 F	180 000.00 F	180 000.00 F
6451	cotisations à l'URSSAF	142 000.00 F	76 000.00 F	76 000.00 F
6453	cotisations caisses retraite	1 500.00 F	65 000.00 F	65 000.00 F
6455	Cotisations Assurances Personnel	0.00 F	15 000.00 F	15 000.00 F
6475	médecine du travail	1 000.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
65	Autres charges gestion courante	431 000.00 F	482 787.00 F	482 787.00 F
6531	indemnités élus	130 000.00 F	112 000.00 F	112 000.00 F
6533	cotisations retraite élus	2 500.00 F	8 000.00 F	8 000.00 F
6552	aide sociale du département	58 030.00 F	64 548.00 F	64 548.00 F
6553	service d'incendie	24 275.00 F	0.00 F	0.00 F
6554	contribution organ.regroup.	156 395.00 F	140 000.00 F	140 000.00 F
6555	contributions au CNFPT	4 000.00 F	4 000.00 F	4 000.00 F
6558	autres dépenses obligatoires	18 800.00 F	116 493.00 F	116 493.00 F
65736	CCAS & caisses des écoles	0.00 F	100.00 F	100.00 F
65738	autres organismes publics	37 000.00 F	37 646.00 F	37 646.00 F
66	Charges financières	272 000.00 F	213 351.00 F	213 351.00 F
6611	intérêts des emprunts,dettes	272 000.00 F	212 351.00 F	212 351.00 F
668	autres charges financières	0.00 F	1 000.00 F	1 000.00 F
67	Charges exceptionnelles	35 789.00 F	6 000.00 F	6 000.00 F
6714	bourses et prix	3 000.00 F	3 000.00 F	3 000.00 F
673	titres annulés (exerc.antér.)	28 620.00 F	0.00 F	0.00 F
678	autres charges exception.	4 169.00 F	3 000.00 F	3 000.00 F
022	Dépenses imprévues Fonct.	3 000.00 F	8 507.00 F	8 507.00 F
022	Dépenses imprévues fonctionnemen	3 000.00 F	8 507.00 F	8 507.00 F
023	Virement à la sect° d'investis.	0.00 F	138 922.00 F	138 922.00 F
023	Virement à section inestissement	0.00 F	138 922.00 F	138 922.00 F
	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 884 789.00 F	1 946 680.00 F	1 946 680.00 F
011	Charges à caractère général	0.00 F	6 000.00 F	6 000.00 F
6261	frais d'affranchissement	0.00 F	6 000.00 F	6 000.00 F
012	Charges de personnel	0.00 F	20 000.00 F	20 000.00 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Dépenses	Pour mémoire	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
6454	cotisations ASSEDIC	0.00 F	20 000.00 F	20 000.00 F
65	Autres charges gestion courante	0.00 F	26 706.00 F	26 706.00 F
6553	service d'incendie	0.00 F	26 706.00 F	26 706.00 F
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0.00 F	52 706.00 F	52 706.00 F
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 884 789.00 F	1 999 386.00 F	1 999 386.00 F
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 884 789.00 F	1 999 386.00 F	1 999 386.00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT Vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Reports	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal
	DEPENSES	0.00 F	1 064 529.00 F	1 064 529.00 F
001	Déficit antérieur reporté (Inv)	0.00 F	202 266.00 F	202 266.00 F
	Total	0.00 F	202 266.00 F	202 266.00 F
	Equipement			
20	Immobilisations incorporelles	0.00 F	0.00 F	0.00 F
21	Immobilisations corporelles	0.00 F	205 000.00 F	205 000.00 F
23	Immobilisations en cours	0.00 F	410 000.00 F	410 000.00 F
	Total des opérations d'équipement	0.00 F	615 000.00 F	615 000.00 F
	Opérations financières			
16	Remboursement d'emprunts	0.00 F	247 263.00 F	247 263.00 F
020	Dépenses imprévues Invest	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Total des opérations financières	0.00 F	247 263.00 F	247 263.00 F
	RECETTES	0.00 F	1 064 529.00 F	1 064 529.00 F
001	Excédent antérieur reporté Inv	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Total	0.00 F	0.00 F	0.00 F
	Equipement			
13	Subventions d'investissement	0.00 F	583 268.00 F	583 268.00 F
16	Emprunts reçus	0.00 F	180 000.00 F	180 000.00 F
	Total des opérations d'équipement	0.00 F	763 268.00 F	763 268.00 F
	Opérations financières			
10	Dotations fonds réserves	0.00 F	162 339.00 F	162 339.00 F
021	Virement de la section de fonct.	0.00 F	138 922.00 F	138 922.00 F
	Total des opérations financières	0.00 F	301 261.00 F	301 261.00 F

SAVEZ-VOUS QUE ?

TOPOGUIDE DU SICMMAT : Ce guide propose de nombreuses randonnées, sur des chemins balisés, dans les communes du SICMMAT. Il sera disponible dans les mairies courant juillet.

A Poncins deux circuits vous sont proposés au départ de la place du 19 Mars : le premier dit du "Vizézy" (9 km) vous emmènera jusqu'aux Précivets, le second dit des "Rôties" (4 km) vous fera découvrir les hauteurs de la commune. Ces deux circuits sont balisés en jaune et blanc.

CHASSEURS.....A VOS PERMIS !

La Mairie vous attend pour la saison
1996 - 1997

STATIONNEMENT ALTERNE DANS LE BOURG

Afin de permettre la circulation des cars de ramassage scolaire il est **IMPERATIF** de respecter l'alternance du stationnement (changement de côté par quinzaine)

ACHAT DE POUBELLES NORMALISEES

Les personnes intéressées par l'acquisition de ces poubelles sont invitées à se renseigner en Mairie en vue d'une commande groupée.

CONCOURS DU FLEURISSEMENT COMMUNAL

Le Jury de la Commission Fleurissement visitera les maisons du 22 au 25 juillet

PERMANENCE D'ACCUEIL d'ORIENTATION et d'INFORMATION

La P.A.I.O. de Montbrison possède un service de mise à disposition de cyclomoteurs pour les jeunes de 16 à 25 ans afin d'aider leur mobilité lors de la recherche d'un emploi ou de formation.

P.A.I.O. MONTBRISON
Maison des Permanences
12, rue de la Préfecture
42600 MONTBRISON

Tél. 77 58 42 03 - Fax 77 58 80 12

CONGES D'ETE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du lundi 22 juillet au dimanche 4 août 1996 ainsi que le vendredi 16 août 1996.

Des permanences auront lieu les vendredis 26 juillet et 2 août 1996 de 16 H à 18 H.

En cas d'urgence s'adresser à Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint.

NOUVELLES LOCALES

FETE DES MERES

Le Dimanche 2 juin dernier, le Conseil Municipal a fêté les Mamans de la commune ayant eu un enfant depuis la Fête des Mères 1995. Cette année, huit mamans ont été honorées.

Mme Elisabeth	ROCHE	Vizézy	pour	Manon	(02.06.1995)
Mme Corinne	TALICHET	Le Petit Noël	pour	Victoria	(11.07.1995)
Mme Eveline	DUILLON	Les Balmes	pour	Sylvain	(16.09.1995)
Melle Laurence	THIOLLIER	Les Vaccants	pour	Eva	(17.10.1995)
Melle Christine	SALLET	Le Bourg	pour	Claudine & Joseph	(12.12.1995)
Melle Patricia	EPINAT	Champ de Foire	pour	Kévin	(06.01.1996)
Mme Catherine	MOLLON	Villedieu	pour	Léonie	(19.01.1996)
Mme Marie Thérèse	DELORME	La Varenne	pour	Cédric	(18.04.1996)

DEPARTS EN VI°

Six élèves entreront au Collège à la prochaine rentrée scolaire. Selon la coutume, en souvenir de leur scolarité à l'Ecole de notre village, Monsieur le Maire a offert à chacun d'eux un atlas et un dictionnaire.

Cette année les livres ont été remis à Marine ARU, Laurence BARTHOLIN, Claudie DURRET, Arnaud DUSSILLOL, Ludovic THELISSON et Sophie VILLE. Nous leur souhaitons à tous de bien poursuivre leur scolarité.

FETE DE LA MUSIQUE

Le ciel manqua de clémence pour ce premier soir d'été et le public tout d'abord installé sous les tilleuls de la place du 19 mars fut obligé de se réfugier précipitamment dans la Salle Communale pour assister à la fin de la Fête de la Musique.

De nombreux artistes se produisirent pour fêter gaiement l'arrivée de l'été, alternant chants, musique et danses : le public apprécia les prestations des toujours fidèles groupes MELODIE (chorale) et TARENTELE (danses folkloriques), mais aussi de Melle SAULNIER (flûte traversière), Hervé PEPIN (hautbois), d'Agathe THIOLLIER, Karen BAJARD, Claire BORY et Marie CHAREYRON (synthétiseur) sans oublier les "Claudettes" aux costumes étincelants, Melles Anne Sophie PONCET et Lydie BRUYAS.

DEPART A LA RETRAITE DE Mme PUZENAT

Après 33 années de bons et loyaux services au sein de notre commune, l'heure d'une retraite bien méritée a sonné pour notre secrétaire de Mairie, Mme Georgette PUZENAT.

Afin de la remercier de son dévouement, le Conseil Municipal organise une cérémonie amicale le :

DIMANCHE 21 JUILLET 1996, à 11 H à la Salle Communale

à laquelle toute la population est cordialement invitée.

CLASSES EN "6"

Le 16 juin dernier, sous un soleil éclatant, une trentaine de classards, dont Mr Antoine LATOUR et Mr Francis MEUNIER alertes octogénaires, se retrouvait pour fêter une nouvelle décennie.

Conduit de la Mairie au Monument aux Morts par la Fanfare de St Germain Laval - Poncins, le défilé alla se recueillir et déposer une gerbe en souvenir des conscrits disparus. Ensuite les classards et la population se rendirent place du 19 Mars 1962 pour le verre de l'amitié avant de poser pour la traditionnelle photo. La journée se poursuivit par un sympathique banquet qui se prolongea tard dans la soirée.

PROGRAMME DE LA FETE PATRONALE : 9 - 10 - 11 août 1996

- * **Vendredi 09 :** Tournée des brioches
21 H 00 : Bal gratuit avec "L'Albatros"

- * **Samedi 10 :** 14 H 30 : Grand Prix Cycliste organisé par le V.C.M.
21 H 00 : Retraite aux flambeaux avec "L'Espérance" de St Georges en Couzan
22 H 00 : Bal gratuit avec "L'Albatros"

- * **Dimanche 11 :** 11 H 00 : Vin d'Honneur offert à la population à l'occasion de la Fête et du 20ème Anniversaire du Comité des Fêtes
14 H 00 : Dans le village " Paroles et Musiques des années 30 à nos jours"
 - Exposition d'instruments de musique à cordes du monde entier
 - Exposition et vente de disques
 - Exposition d'instruments de musique limonaires avec automates, phonographes...
 - Musiques et chants dans la rue
 - Guinguette des années 36
 - Les années 39 à 50
 - Les années 60 à 8019 H 00 : Repas champêtre (35 F)
21 H 30 : Feu d'artifice
22 H 00 : Bal gratuit avec "L'Albatros"

ATTRACTIONS FORAINES PENDANT TOUTE LA FETE

SORTIE DES ANCIENS

Le voyage annuel de nos Anciens sera organisé à l'automne. Les personnes concernées recevront une invitation.

DEPART A LA RETRAITE DE Mme Arlette FAURE

Pour Mme FAURE, maîtresse des élèves de Grande Section et de C.P. depuis 3 années, l'heure de la retraite a sonné en cette fin d'année scolaire.

Ses collègues, les enfants de l'école et les Parents d'élèves ont tenu à la remercier pour tout le travail accompli lors d'un sympathique verre de l'amitié au cours duquel de nombreux présents lui furent offerts.

CALENDRIER SCOLAIRE

VACANCES	SEMAINE DE 4 JOURS *	SEMAINE DE 4,5 JOURS
RENTREE	Mardi 3 septembre	Mardi 3 septembre
TOUSSAINT	Vendredi 25 octobre Lundi 4 novembre	Vendredi 25 octobre Mardi 5 novembre
NOËL	Vendredi 20 décembre Lundi 6 janvier	Samedi 21 décembre Lundi 6 janvier
HIVER	Mardi 18 février Lundi 3 mars	Mercredi 19 février Mercredi 5 mars
PRINTEMPS	Vendredi 11 avril Jeudi 24 avril	Samedi 12 avril Lundi 28 avril
ETE	Samedi 28 juin	Vendredi 4 juillet

* Ecole le mercredi 30 avril et le mercredi 21 mai 1997

CLASSE DE MER A SANARY 10 - 15 juin

LUNDI 10 JUIN

Dès 7 heures du matin, nous attendions le car près de l'école. Nous étions impatients de monter dans le car à deux étages, certains avaient le coeur un peu serré à l'idée de quitter leurs parents pour une semaine.

Les élèves de Nervieux étaient déjà installés dans le car, au deuxième étage. Nous nous sommes assis au 1^o étage. Nous nous sommes arrêtés au hameau du Fay à Saint Jean Bonnefonds où les enfants du CE2 -CM nous ont rejoints.

Nous avons repris l'autoroute que nous n'avons quittée qu'à Bandol. Après avoir traversé Vienne, Valence, Montélimar, Orange, Avignon et Aix en Provence, nous nous sommes arrêtés et nous avons pris notre déjeuner sur une aire de repos en face de la Ciotat. Là pour la première fois nous avons pu admirer la mer.

Pendant le voyage nous avons mangé des bonbons, nous avons joué aux cartes, aux games boy et nous avons écouté de la musique sur des walkmans.

Arrivés au centre "Les flots" à Sanary, nous avons été accueillis par nos moniteurs Véronique, Samia, Marc et Olivier. Ils nous ont offert un verre de menthe ou de grenadine. Nous avons pris nos bagages dans le car puis nous les avons montés dans nos chambres. Nous avons rangé nos vêtements dans les tiroirs et nous nous sommes mis en maillot de bain. Nous avons pris notre serviette de bain et notre crème solaire et nous sommes descendus sur la plage. Là, par groupes de vingt, nous nous sommes baignés, l'eau était chaude et nous nous sommes bien amusés.

Le soir, nous avons participé à une veillée musicale. Nous sommes allés nous coucher à 21h30, fatigués par le voyage et la chaleur, mais, nous avons eu du mal à trouver notre sommeil.

Mickael, Guillaume, Catherine .

MERCREDI 12 JUIN

Toulon et le santonnier

Après avoir bien déjeuné, nous sommes partis en car à Toulon. Nous étions attendu à 9h 30 à l'Arsenal par deux marins. Nous sommes montés dans une barge de débarquement et nous avons visité la rade de Toulon.

Nous avons pu apercevoir des sous-marins, nous sommes passés auprès du porte-avions Foch et nous avons observé de nombreux bateaux militaires : des corvettes, des vedettes, des frégates équipées de missiles.

Après cette promenade en mer très intéressante et commentée par un marin, nous sommes allés visiter le Musée de la Marine qui jouxte l'Arsenal. Nous avons participé à un parcours - découverte qui nous a permis de visiter agréablement ce musée. Nous devons répondre à des questions et découvrir le vase d'émeraude des pirates et des corsaires.

Nous avons admiré des maquettes de bateaux, des figures de proue d'anciens navires, des outils, des instruments de navigation (ortant, compas, loch...) et des armes.

Nous sommes rentrés au centre à 12h30, nous avons déjeuné puis nous avons joué dans le parc. A 15h, nous sommes partis chez un santonnier à Six Fours.

Nicolas et ses copains

JEUDI 13 JUIN 1996

marche dans les collines de

MARCEL PAGNOL

Nous nous sommes levés à 7h30. Nous sommes allés prendre notre petit-déjeuner qui devait être très consistant. Nous sommes montés dans nos chambres. Nous nous sommes lavés les dents et habillés légèrement en mettant des chaussures de marche et une casquette. Nous avons rempli nos gourdes d'eau, et nous sommes allés chercher notre pique-nique que nous avons mis avec notre gourde dans nos sacs.

Nous sommes montés dans le car et arrivés à Aubagne nous avons visité "Le Petit Monde de Marcel Pagnol" qui était fait de santons. Là, un guide, Mario, nous a accompagné pour la balade.

Nous sommes repartis en car jusqu'au point de départ de la marche: l'Esplanade des Pins. Nous avons commencé la marche par le Puits de Raimu. Pendant une heure nous n'avons pas eu le droit de boire. Il a fait 52° au soleil. Nous avons contourné le Mas de Massacan, nous avons marché sur le Chemin de Ruissatée, puis nous sommes arrivés au Puits d'Angèle. Nous sommes arrivés aux Barres de St Esprit où nous nous sommes arrêtés pour pique-niquer.

Notre pique-nique était composé d'un pan-bagnat, d'un petit bout d'Emmental fondu, de pâte à tartiner et d'un fruit. Nous avons vu que pour le goûter nous aurions une grosse madeleine au chocolat. Nous avons laissé nos restes de pan-bagnat sur place pour nourrir les buses.

Nous sommes repartis et en chemin nous avons pu observer "Tête Rouge" (Rouge à cause de la bauxite), "Tête Ronde" (sa forme), Garlaban, et les autres sommets de la garrigue. Mario nous a fait passer par un raccourci qui avait une pente rocheuse de 85%. Nous sommes allés dans une grotte près du Vallon de Passe-Temps. Là, nous avons mangé notre goûter.

Après nous avons remonté une autre pente de 85% qui contournait le vallon. Arrivés en haut, nous avons observé le vallon. Après, nous avons vus la Bastide Neuve où Marcel Pagnol venait passer ses vacances. Là, nous avons remplis nos gourdes d'eau et nous nous sommes achetés des glaces.

Nous sommes repartis et nous avons vu la Maison Natale de Lili. Plus loin, nous avons vu la "Pascaline" où Marcel Pagnol a écrit ses souvenirs. Nous sommes allés au cimetière de la Treille où nous avons vu les deux tombes de la famille de Pagnol et celle de Lili. Plus loin le car nous a repris sur un parking.

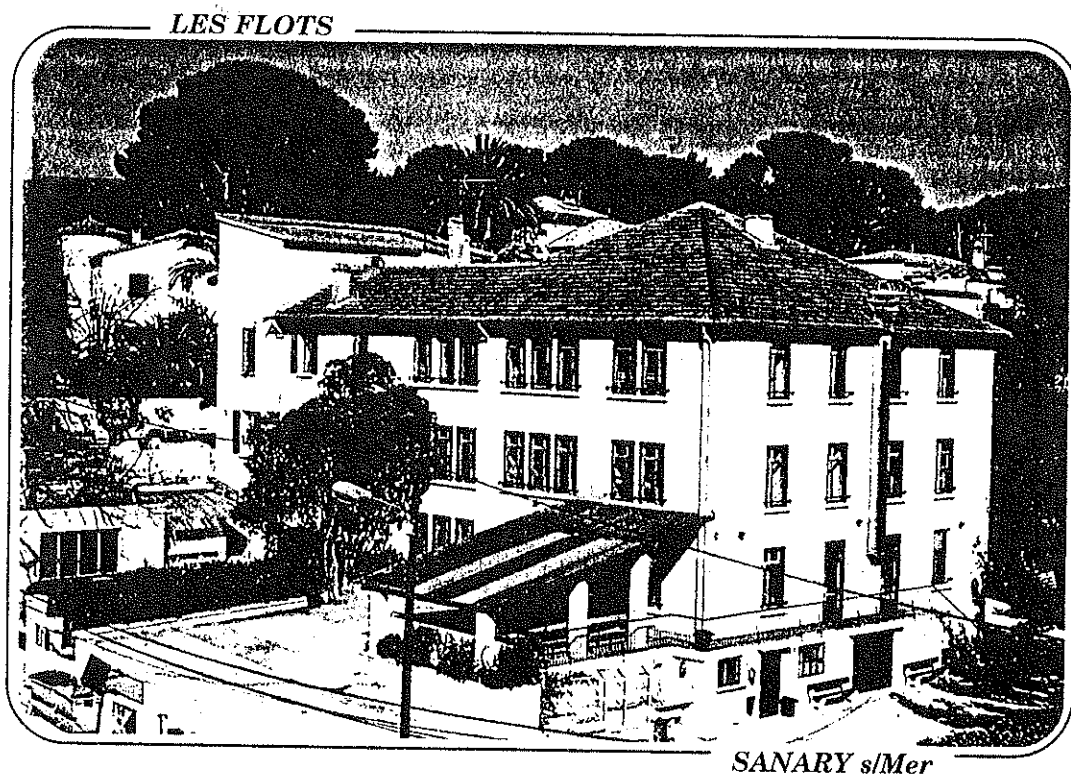
En chemin nous avons vu "Le Château de ma Mère" qui était en ruines.

Arrivés au centre nous sommes montés dans nos chambres et nous avons mis notre maillot de bain et notre crème solaire. Nous sommes allés chercher notre serviette sur les étendages. Nous sommes allés à la mer et nous nous sommes baignés pendant au moins une heure. Quand nous sommes revenus nous avons pris un "rinçage" et nous sommes allés nous laver pour de bon. Nous nous sommes habillés et nous sommes allés manger.

Notre repas du soir fut : pizza, champignons à la Grecque, côte de bettes et salade de fruits.

Notre veillée fut une veillée terre. Nous avons fait des petits santons. Nous sommes allés nous coucher à 10h00.

Claudie, Faustine et Laurence.



LE VENDREDI 14 JUIN

Le matin, nous sommes allés prendre les voiles et on a mis les gilets de sauvetage. Arrivés sur la plage nous avons porté les optimists près du rivage et nous avons gréé six petits optimists et une caravelle. Nous partions les uns après les autres. Notre point de repère était la bouée rouge et l'immeuble jaune. Ceux qui n'étaient pas très à l'aise sur les petits optimists faisaient de la caravelle.

Martial, le moniteur, et le maître nous surveillaient à partir d'un Zodiac à moteur. Pendant trois heures, nous nous sommes initiés aux manœuvres d'un voilier, nous passions de l'optimist au zodiac ou à la caravelle. Hervé, seul sur son optimist n'a pas vu que la baume tournait et il a été jeté hors du bateau, au milieu de la mer, toujours souriant et sans paniquer, il est remonté à bord du bateau et a continué à barrer son optimist.

A la fin de la séance de voile, nous avons pris une bonne douche et nous nous sommes changés pour le déjeuner et pour le départ sur l'île des Embiez...

L'après-midi nous avons pris le bateau "ATLANTIDE 1" sur le port de Bandol pour aller sur l'île des Embiez. C'était un bateau luxueux et nous étions installés confortablement dans des fauteuils. Sur l'île nous avons visité le musée Océanographique où nous avons admiré des aquariums dans lesquels nageaient des poulpes, des murènes, des aiguillettes, des oursins bleus, des étoiles de mer rouges, des langoustes, des dorades, des homards, des hippocampes...

Ensuite nous avons visité les boutiques de souvenirs de l'île. Après nous avons repris le bateau et nous sommes rentrés au centre.

Le soir, il y a eu une boum où nous avons dansé, chanté, mangé des bonbons. Ensuite nous sommes allés nous coucher.

LES MENUS DE VENDREDI

Le matin :

Céréales
Cacao
Tartines (confiture, beurre...)
Café
Lait froid
Lait chaud
Yaourt...

A midi :

Salade au fromage
Pommes rissolées
Rôti
Fromages
Glaces

Le soir :

Salade au thon
Quiches
Haricots
Fromages
Compote

Agathe , Marine et Sophie

SAMEDI 15 JUIN 1996

Sentier du littoral

Nous nous sommes levés à 8 heures. Après nous avons rangé nos valises et nous sommes allés prendre notre petit déjeuner, nous sommes remontés dans nos chambres pour terminer le rangement de nos sacs puis nous avons descendu tous nos bagages dans la cour.

Nous avons chanté quelques chansons et dit au revoir aux animateurs . Nous avons chargé tous nos bagages dans la soute du car sauf le sac à dos dans lequel nous avons mis notre pique-nique.

Nous sommes partis en car jusqu'a port d' Alon et là nous avons commencé une longue promenade le long du littoral varois jusqu'à Bandol. Nous avons pu admirer de magnifiques criques où l'eau prenait différentes teintes de bleus. Nous avons traversé une forêt de pins aux formes bizarres car ils avaient subi les assauts du mistral.

Arrivés à Bandol nous sommes montés dans le car, destination Poncins . Nous étions contents de retrouver nos familles mais nous étions ravis de cette magnifique semaine au bord de la mer Méditerranée.

CATHERINE, GUILLAUME ET MICKAEL.

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950